

# INFORMATIONS IMPORTANTES - RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans, vous devez impérativement vous faire recenser en mairie (service du recensement militaire - Florence) ou sur ma J.D.C (Journée de Défense Citoyenneté). Elle est obligatoire pour passer le BAC, le CAP, le permis de conduire, vos concours (fonction publique, grandes écoles) ou pour vous engager dans l'armée.



**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**



J ai entre 16 et 25 ans  Je m'inscris en quelques clics  Je m'informe de A à Z

**RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

**Votre certificat est obligatoire pour passer :**

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

**ou pour :**

- vous engager dans l'armée.

**Grâce à MAJDC.FR vous pouvez**

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demander une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

## PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**3 étapes obligatoires**

**1**

**L'enseignement de défense**  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

**2**

**Le recensement à 16 ans en mairie**  
ou en ligne pour certaines communes  
([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

**3**

**La Journée Défense et Citoyenneté**  
([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

**SGA**  
Secrétariat général pour l'Administration